



MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE LACS DE L'ASCENSION

2 mai 2026, 10h00, salle du conseil

Étaient présents :

- Véronique Ross, Lac Blanc
- Nathalie Pedneault, Lac Blanc
- Anna Proetti, Lac Lynch
- Benoît Breux, Lac Lynch
- François Allard, Lac Francis
- Francis Guérin, Lac Francis
- Martin Lacroix, Lac Mousseau
- Michel Laplante, Lac du Gros-Brochet
- Jean Falcon, Lac du Gros-Brochet
- Lucie Guérin, conseillère
- Jacques Gagnon, conseiller
- Jacques Allard, maire
- Pierre Dumontier, directeur des travaux publics
- Céline Chicoine, directrice générale

Était absent :

- Représentant(e) - Lac McCaskill

ORDRE DU JOUR

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Tour de table
- 3) Informations générales par association
 - coût d'adhésion
 - taux de participation
 - objections mentionnées par les non-participants
 - défis rencontrés
- 4) Station de lavage des embarcations
- 5) Patrouille de vérification de plantes aquatiques envahissantes
 - intérêt par association
 - la municipalité peut contribuer?
 - Étapes suivantes
- 6) Changement de zonage / logement accessoire
- 7) Nomination d'un représentant par association en cas de mesures d'urgence
- 8) Varia
- 9) Levée de la rencontre

COMPTE RENDU

1) Mot de bienvenue

Monsieur Allard remercie tous les participants d'être là. La rencontre a pour objet de faire se connaître les diverses associations, de nommer les divers enjeux, besoins, communs et individuels, d'aborder des pistes de solutions et contribution de chacun.

2) Tour de table

Toutes les personnes présentes se nomment et identifient le lac d'où elles viennent.

3) Informations générales par association (coût d'adhésion, taux de participation, etc)

Lac Blanc : (pas d'embarcations moteur)

- 39 membres/48 propriétaires (taux de participation de 81%)
- Adhésion annuelle est à 20\$ depuis longtemps mais sera majorée à 30\$ en octobre 2026
- L'argent amassé sert à :
 - o faire l'inventaire des plantes aquatiques, des tests de la qualité de l'eau, ajouter de la signalisation;
 - o organiser des activités sociales (épluchette de blé d'Inde, guignolée);
 - o payer une adhésion à l'organisme OBV-RPNS.

Lac Lynch : (embarcations moteur)

- L'association existe depuis 1991;
- 121 chalets et résidences, 75 à 85 sont membres;
- L'adhésion annuelle a été de 20\$ jusqu'en 2020 où elle est passée à 50\$;
- L'argent amassé sert à :
 - o faire la caractérisation environnementale du lac;
 - o faire l'ensemencement de truites;
 - o organiser des activités sociales : tournoi de pêche à la fin mai, méchoui fin juillet et fermeture en septembre.
- Ont des équipes de vérification et surveillance des plantes envahissantes (ont déterminé 9 secteurs);
- Ont un site web;
- Ont un code d'éthique;
- Défis rencontrés : les coupes forestières et leurs effets négatifs sur le déversement de sédiments dans le lac et sur la survie des frayères.

Lac Mousseau : (embarcations moteur)

- L'association est née en août 2024 suite à des échanges avec la municipalité sur un potentiel projet de développement ;
- 14 membres dont 7 terrains sont bâtis, 6 membres sont du côté de Rivière-Rouge, 4 membres invités (propriétaires Chemin des Cornouillers, pourvoirie Major), des propriétaires du Chemin des Cyrs seraient aussi intéressés à devenir membres ;
- L'adhésion de démarrage a été établie à 200\$, sera peut-être revue ensuite;
- L'argent amassé a servi à date à :
 - o l'aménagement de la barrière.
- Défi rencontré : la gestion de la barrière.

Lac du Gros Brochet : (pas d'embarcations moteur)

- Environ 50 chalets et résidences, une 30aine est membre;
- L'adhésion annuelle est de 30\$;
- L'argent amassé sert à :
 - o faire l'inventaire des plantes, des tests de la qualité de l'eau;
- Ont un site web : donne de l'information, éduque ;
- Ont un code d'éthique ;
- Défis rencontrés :
 - o plage municipale avec une bécosse;
 - o certains résidents qui se disent de grands connaisseurs donc résistance à de meilleures pratiques d'utilisation du lac;
- Aimerais avoir de la formation sur patrouille.

Lac Francis : (embarcations moteur électrique seulement)

- Lac de tête avec sources souterraines, eau plutôt stagnante;
- Environ 23 chalets et résidences, dont 6 permanents;
- Il y a déjà eu une association mais elle n'est plus active; elle avait organisé des Olympiades, avait déjà fait de l'ensemencement
- Maintenant font une collecte d'argent si un événement est organisé;
- Si l'association se recrée, les membres voudront une barrière, une toilette sèche.

Quelques lacs sur le territoire n'ont pas d'association : Lac Dorus, Lac aux Poissons, Lac du Petit Brochet.

Quelques énoncés :

- Un lac est vivant et il vieillit. Si on ne lui fait pas attention, nous contribuons à son vieillissement accéléré.
- Les animaux (canards, bernaches, etc) avec leurs fientes et autres contribuent aussi largement à la pollution des lacs.

4) **Station de lavage des embarcations** (Pierre Dumontier présente)

Elle sera finalisée et opérationnelle prochainement. Pierre fait rapport de ses entretiens avec plusieurs municipalités avoisinantes consultées. La conclusion est qu'il n'y a pas de système parfait. Avec les problèmes réseau du secteur, les utilisations électroniques WIFI sont ardues et peu concluantes ce qui met un gros bémol au recours à une borne émettrice de tickets, de lecteurs électroniques pour ces mêmes tickets aux barrières, etc.

Cette année, nous optons donc avec une formule simple. Nous allons mettre l'emphase sur l'éducation avec de l'affichage abondant aux endroits stratégiques, de l'information sur notre site web et nos diverses plateformes.

Nous voulons ramasser une bonne quantité d'informations cette année, informations qui pourront orienter nos décisions dans les prochaines années.

5) **Patrouille de vérification de plantes aquatiques envahissantes**

Il existe des formations pour la vérification des plantes envahissantes pour aider à l'identification de ces plantes, l'élimination de celles-ci et la prévention de leur apparition. Est-ce que toutes les associations seraient intéressées à y participer? Les associations et la municipalité pourraient partager les coûts. Un oui unanime.

Nous verrons à organiser le tout prochainement. Étienne Soulard du Lac Lynch, l'OBV-RPNS et le CRE seront de bonnes sources d'information pour trouver la bonne ressource pour la formation. Le tout se fera rapidement.

Il est proposé de tenir une table d'information sur les plantes aquatiques envahissantes lors de la fête champêtre du 1^{er} août prochain.

6) Changement de zonage / logement accessoire

Tous nos lacs sont zonés villégiature. Et notre règlement spécifique que les logements accessoires (un 2^e logement détaché habitable sur un même terrain) sont interdits dans ces zones.

Les associations de lacs avaient été consultées il y a quelques années et toutes s'étaient montrées défavorables à la construction de logements accessoires, surtout les riverains qui considéraient que cela pouvait porter atteinte à la préservation des lacs.

Une demande a été faite à la municipalité de modifier ce règlement, car cela empêche l'accès à la propriété. La municipalité demande aux associations de consulter leurs membres à nouveau pour se positionner sur le sujet. La municipalité veut adapter son règlement pour permettre les logements accessoires en zone villégiature et exclure les zones villégiatures qui souhaitent que le logement accessoire demeure interdit. Merci de nous revenir sur vos décisions respectives sur le sujet.

7) Nomination d'un représentant par association en cas de mesures d'urgence

La municipalité est à revoir son plan des mesures d'urgence. La communication demeure un enjeu stratégique lors de situation d'état d'urgence. Comme notre territoire est vaste, le responsable des mesures d'urgence a demandé à avoir un contact par lac, une espèce de sentinelle pour la transmission d'information plus efficace de part et d'autre et avoir un portrait de situation plus juste en temps réel.

Des personnes se portent volontaires spontanément :

Lac Blanc : madame Véronique Ross

Lac du Gros-Brochet : monsieur Jean Falcon

Lac Francis : monsieur Francis Guérin

Les autres associations seront contactées prochainement pour connaître la personne ressource à mettre au plan des mesures d'urgence. Le coordonnateur des mesures d'urgence pourra entrer en contact avec les personnes nommées pour bien expliquer comment cela pourra fonctionner et les attentes.

8) Varia

Nous tentons d'établir une fréquence de rencontre : 3 ou 4? Nous établissons que la prochaine rencontre se tiendra à la fin d'août, début septembre. Nous pourrions alors mieux identifier les besoins quant à la fréquence.